

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.06.2019			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission des finances		Lié à :(obligatoire) ad 18.045
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi, dans le cadre d'un programme d'impulsion et de transformations, de sept crédits d'engagement relatifs au soutien et à la réalisation de divers projets, pour un montant cumulé de 70'800'000 francs		
(Amendement initialement déposé par le groupe PopVertsSol)		
Contenu :		
<b>Article 4a (nouveau)</b>		
<u><sup>1</sup>Un crédit d'engagement de 4'000'000 francs est accordé au Conseil d'État durant les exercices 2020 à 2024 dans le cadre d'un programme d'impulsion et de transformations pour soutenir des projets de mobilité durable.</u>		
<u><sup>2</sup>Le crédit d'engagement visé à l'alinéa premier est destiné à l'octroi de subventions à l'investissement ou à l'investissement direct de l'État pour la mobilité électrique ou hydrogène.</u>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Damien Humbert-Droz, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :